FAQ : calcul d'itinéraire avec le mode heures de travail

Cette fonctionnalité permet d'obtenir des durées d'itinéraire plus précises en intégrant les temps de repos et de pause obligatoires dans le calcul.

Mis à jour 12 décembre 2025

Q. Comment le système détermine-t-il où placer les pauses et les temps de repos sur l'itinéraire ?

R. Cette fonctionnalité ajoute un **Mode heures de travail** au calcul d'itinéraire lorsque le fournisseur de calcul d'itinéraire est PTV. La durée totale d'une tournée ne repose donc plus uniquement sur le temps de conduite théorique : elle intègre aussi les temps de repos nécessaires du chauffeur.

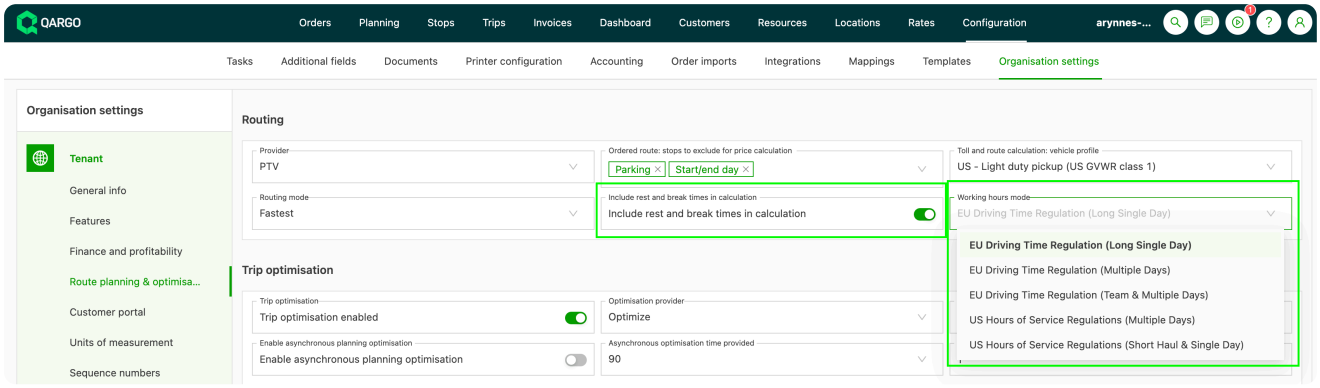
Le cœur de la fonctionnalité est la possibilité de sélectionner un **préréglage du mode heures de travail**. Celui-ci détermine le calcul des temps de repos lorsque le fournisseur de calcul d'itinéraire est PTV :

1. **Configuration du préréglage :** sélectionner un préréglage dans les **Paramètres de l'organisation**. Ce préréglage définit un ensemble précis de paramètres qui déterminent les temps de conduite et de repos, notamment :

   - Temps de conduite maximal entre les pauses
   - Temps de conduite journalier total
   - Temps de déplacement total

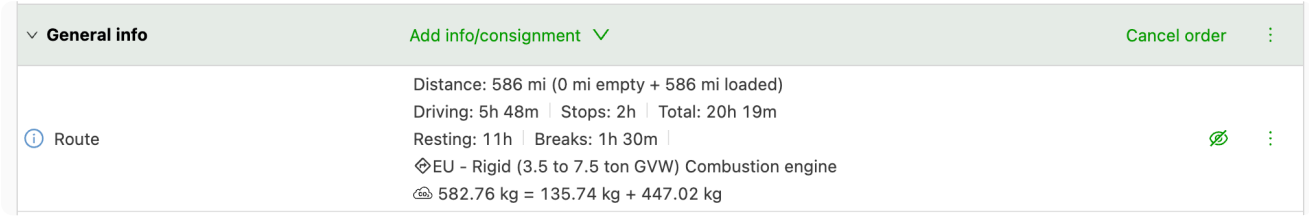
   Il est possible d'ajouter en option :

   - Durée de la pause
   - Temps de repos journalier

2. 

3. **Calcul :** une fois un préréglage sélectionné, le calcul d'itinéraire tient compte de ces paramètres. Le système insère dynamiquement les pauses et les temps de repos nécessaires selon les limites définies dans le préréglage choisi.

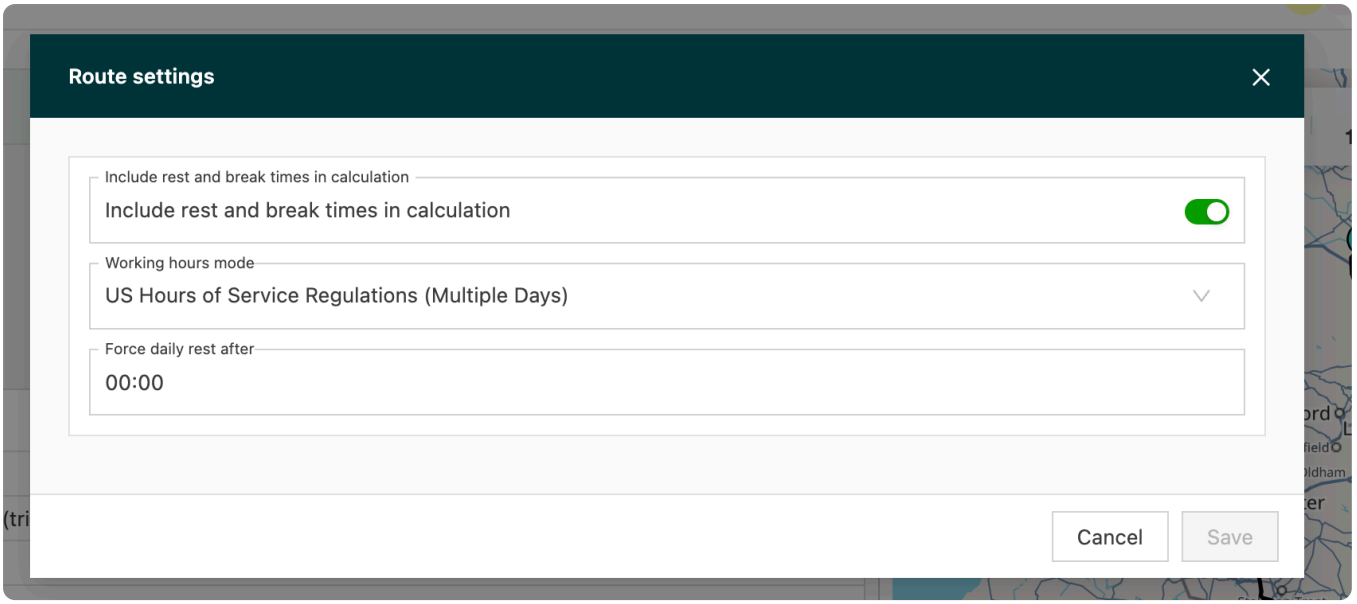
4. **Affichage de l'itinéraire :** les informations générales d'une tournée affichent l'itinéraire, avec les temps de repos inclus dans la durée totale.



5. **Remplacements au niveau de la tournée :** le calcul des heures de travail peut être modifié pour une tournée donnée via l'option **Paramètres d'itinéraire**. Il est alors possible de :

   - Changer le **mode heures de travail** (sélectionner un autre préréglage).
   - Activer ou désactiver l'option **inclure les temps de repos dans le calcul**.

- Choisir de **forcer le repos journalier après une certaine heure**.



Ce processus garantit une durée calculée plus précise, qui reflète le temps nécessaire au chauffeur pour terminer l'itinéraire tout en respectant le profil d'heures de travail défini.

Nom du préréglage	Base et description	Paramètres clés (exemple)
Règlement européen sur le temps de conduite pour une longue journée unique	Basé sur les directives 2003/88/CE et 2002/15/CE : si le temps de travail total dépasse 9 heures, la pause doit durer au moins 45 minutes.	Temps de pause : 45 minutes\
Temps de conduite maximal entre les pauses : 4,5 heures\		
Temps de conduite maximal : 10 heures\		
Temps de déplacement maximal : 15 heures		
Règlement européen sur le temps de conduite pour plusieurs jours	Règlement européen pour les tournées sur plusieurs jours ; le repos journalier peut être planifié à n'importe quel moment.	Temps de pause : 45 minutes\
Temps de conduite maximal entre les pauses : 4,5 heures\		
Temps de repos journalier : 11 heures\		
Temps de conduite maximal entre les repos journaliers : 9 heures\		
Temps de déplacement maximal entre les repos journaliers : 13 heures\		
Position du repos journalier : n'importe où		
Règlement européen sur le temps de conduite en équipage et sur plusieurs jours	Lorsque deux chauffeurs forment un équipage, ils peuvent se relayer. Contrairement au règlement européen sur le temps de conduite pour plusieurs jours, aucune pause n'est planifiée et les limites du temps de repos journalier sont relevées.	Temps de repos journalier : 9 heures\
Temps de conduite maximal entre les repos journaliers : 18 heures\		
Temps de déplacement maximal entre les repos journaliers : 21 heures\		
Position du repos journalier : n'importe où		
Réglementation américaine sur les heures de service pour plusieurs jours	Règles HOS pour les tournées sur plusieurs jours ; le repos journalier peut être planifié à n'importe quel moment.	Temps de pause : 30 minutes\
Temps de conduite maximal entre les pauses : 8 heures\		
Temps de repos journalier : 10 heures\		

Nom du préréglage	Base et description	Paramètres clés (exemple)
Temps de conduite maximal entre les repos journaliers : 11 heures\		
Temps de déplacement maximal entre les repos journaliers : 14 heures\		
Position du repos journalier : n'importe où		
Réglementation américaine sur les heures de service pour le transport courte distance et plusieurs journées uniques	Règles HOS pour le transport courte distance, applicables aux tournées sur plusieurs jours avec repos entre les tournées.	Temps de conduite maximal entre les repos journaliers : 11 heures\
Temps de déplacement maximal entre les repos journaliers : 14 heures\		
Position du repos journalier : entre les tournées		